SCHAERBEEK

La RTBF ne paie pas ses taxes à la commune

La commune de Schaerbeek en région bruxelloise rencontre depuis de nombreuses années des problèmes pour récupérer les impôts fonciers qui devraient payer plusieurs entités publiques ou parapubliques. D'après l'échevin Denis Grimberghs (cdH), en tout, ce sont 80 millions d'euros de recettes fiscales qui manquent ainsi à l'appel.

« *Depuis 2013, nous avons même arrêté d'inscrire ces recettes dans le budget, tant que la situation ne change pas. Nous inscrivons ces montants en réserve. Plusieurs procédures de recouvrement ont été lancées mais prennent énormément de temps* », regrette Denis Grimberghs. « *Cela nous coûte cher en frais d'avocat, mais c'est un travail qui en vaut la peine.* »

RTBF ET VRT

Parmi les organisations relevant du public qui n'honorent pas leurs taxes, on trouve notamment la RTBF et la VRT, elles aussi situées sur le territoire communal et soumises a priori à la taxe sur les bureaux et le parcage. Là aussi, Schaerbeek est en contentieux et entend récupérer cet argent. De plus, une autre affaire passe en cassation concernant un terrain non bâti (et donc taxable par la commune) appartenant à la RTBF. « *Le jugement devrait bientôt arriver* », indique Denis Grimberghs. S'il est favorable à la commune, il pourrait lui servir dans ses autres contentieux.

Vivaqua, Sibelga ou encore la Stib ont refusé ou refusent encore de payer certaines taxes également. Parfois, l'action de la commune a fonctionné. Ainsi, Schaerbeek avait décidé de taxer un immeuble de la Stib pour négligence. Depuis, ce dernier a été rénové.

M. H.